

---

## L'espace privé

Privatraum ou privater Raum ?

*Private Space. Privatraum or privater Raum?*

**Norbert Elias**

Marc Joly (éd.)

Traducteur : Hélène Leclerc

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/socio/2369>

DOI : 10.4000/socio.2369

ISSN : 2425-2158

### Éditeur

Les éditions de la Maison des sciences de l'Homme

### Édition imprimée

Date de publication : 12 décembre 2016

Pagination : 25-37

ISBN : 9782735122622

ISSN : 2266-3134

Ce document vous est offert par Bibliothèque Diderot de Lyon ENS



### Référence électronique

Norbert Elias, « L'espace privé », *Socio* [En ligne], 7 | 2016, mis en ligne le 14 décembre 2016, consulté le 26 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/socio/2369> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/socio.2369>

---

# L'espace privé : *Privatraum* ou *privater Raum* ?

---

Norbert ELIAS

Les significations différentes du mot français « espace » et du terme allemand « *Raum* » ainsi que des expressions espace privé et *Privatraum* (ou *der private Raum*) montrent que les réalités désignées sont différentes – comme toute réalité humaine psychosociale – selon les époques et les dynamiques propres à chaque configuration donnée de relations humaines. Autrement dit, on ne peut parler d'« espace privé » qu'en rapport avec le développement d'une norme sociale de comportement et de sensibilité spécifique. Et il convient de reformuler le problème en termes de « privatisation » de certaines sphères d'activité et normes de comportement et de conscience des êtres humains. Les faits témoignent ainsi à foison d'un long processus diachronique de « civilisation », par exemple l'évolution, à partir du début du xvi<sup>e</sup> siècle, des manières de dormir dans le sens d'une privatisation-individualisation de plus en plus poussée, ou la privatisation croissante des toilettes. L'observation des rituels d'invitation à Londres et à Paris incite enfin à prendre en compte les différences culturelles inhérentes à ce processus.

## 1

De même que le mot français « esprit » ne correspond pas tout à fait au mot allemand « *Geist* », de même le terme français « espace » n'a pas exactement la signification du terme allemand « *Raum* ». L'expression française *espace privé*<sup>1</sup> semble parfaitement anodine, mais elle a sans doute quelques résonances métaphysiques et certainement philosophiques. Elle fait penser à l'espace infini dont chaque être humain s'approprie en quelque sorte un petit bout, à une Chose invisible sur laquelle on peut spéculer à l'envi. Mais lorsqu'on traduit cette expression française en allemand, on obtient alors quelque chose de tout à fait différent. L'expression *Privatraum* ou bien *der private Raum* – peu importe celle qu'on adopte – possède en allemand, curieusement, une connotation qui n'est pas aussi anodine, et qui est également bien moins métaphysique que son pendant français. Elle fait tout simplement songer au lieu où, comme on dit souvent, même un roi et un empereur se rendent seuls. Que cela n'ait pas toujours été le cas à toutes les époques – Louis XIV, par exemple, recevait ses ministres juché sur sa chaise – est très certainement en rapport avec le sujet dont il est question ici. Les lettres de sa belle-sœur, Liselotte du Palatinat, et, au XVIII<sup>e</sup> siècle, celles de Mozart, racontant parfois aller « au petit coin », qui se trouvait à l'époque encore à l'extérieur de la maison, montrent de même que l'espace privé n'est pas quelque chose d'immuable, mais qu'il est effectivement le résultat d'une privatisation, d'un processus de civilisation.

Encore un mot, avant de poursuivre, pour préciser davantage les différentes idées associées à « espace » et « *Raum* ». Le terme allemand « *Raum* » n'est absolument pas dépourvu d'universalité, qui permet de parler d'espace au sens d'univers [*Weltraum*], et pas davantage de généralité, qui autorise à parler d'espace et de temps tout simplement. Mais il associe à de tels contenus sémantiques universels des contenus relativement tangibles, qui ne sont pas présents dans le terme français. Le terme allemand peut désigner les pièces d'un appartement. « *Unsere Wohnung hat sechs Räume* » signifie « Notre appartement possède six pièces » ; « *Hier ist noch ein kleinerer*

1. Les mots ou expressions en italique et suivis d'un astérisque sont en français dans le texte original. (*Note de la traductrice.*)

*Raum zum Abstellen von Sachen* » se traduira par « Ici se trouve encore une petite pièce pour déposer des affaires » – *une petite chambre*<sup>2</sup> pourrait-on dire, *un petit espace*\* ne conviendrait pas vraiment. C'est sans doute l'une des différences. Il faudrait la garder à l'esprit. Le terme français, dans ce cas, engage plus facilement sur la voie de la spéculation que le terme allemand, qui, du fait de l'assimilation de *Raum* et *Zimmer* [pièce], voire de *Haus* [maison] et *Räumlichkeit* [salle], peut, dans une plus large mesure que le terme français, redescendre du ciel sur la terre et être appliqué aux quatre murs d'une pièce. Ne serait-ce que pour cette raison, il est possible que le problème de l'espace privé se pose différemment aux germanophones et aux francophones.

Permettez-moi de vous donner quelques exemples. J'habite en Allemagne dans un institut. Mon petit appartement a sa propre entrée, son numéro, sa sonnette. L'étudiant qui souhaite me parler, mes proches et amis peuvent me rendre visite quand ils le veulent. Ils n'ont qu'à sonner ou frapper à la porte, celle de devant ou celle de derrière qui donne sur la forêt et sur l'espace public en quelque sorte. Mais cela n'arrive pas, ou du moins, très rarement. Les personnes que je connais ou les inconnus ne viennent pas me rendre visite sans me téléphoner au préalable et prendre un rendez-vous. Ils respectent, pourrait-on dire, mon espace privé. Plus précisément, celui-ci ne devient en réalité espace privé que parce que d'autres personnes, et parmi elles mes voisins en particulier, le considèrent et le respectent comme tel. En d'autres termes, il ne devient véritablement espace privé qu'en relation avec le développement d'une norme sociale de comportement et de sensibilité spécifique. En utilisant ce concept, j'évoque déjà la thèse principale de ma contribution au problème que Philippe Ariès a proposé ici à la discussion. Le thème central du débat, que l'on aborde sous le nom d'« *espace privé* », n'est pas un lieu, un endroit, une localité, en bref, ce n'est pas un « *espace privé* » en tant que tel. Le sujet, ce sont les êtres humains, dont les normes de comportement et de sensibilité ont subi à l'époque contemporaine, peut-être dans une mesure plus importante que jamais, une privatisation de certaines sphères de la vie et de certaines fonctions, donc un isolement graduel et socialement relativement bien

2. Traduction d'Elias, le terme « pièce » conviendrait mieux. (N.D.T.)

codifié des activités et sentiments d'abord de l'être humain seul, puis de nombreux, voire parfois de tous les autres êtres humains. Tant qu'on n'a pas reformulé le problème en passant de l'étude d'un prétendu espace à celle de la norme sociale, fluctuante, de comportement et de sensibilité, le sujet central de notre discussion est voué à rester quelque peu mystérieux – il se dérobe à l'appréhension du chercheur. Si l'on procède à ce changement, on reconnaît alors sans difficulté que les faits auxquels se rapporte le concept d'« *espace privé* » se conçoivent, s'appréhendent mieux, dès lors qu'on comprend cet « espace », tel qu'on peut l'observer aujourd'hui, dans le cadre d'un long processus diachronique ou, si vous voulez, historique, que j'ai moi-même étudié de plus près en tant que processus de civilisation et qui se caractérise notamment par une privatisation croissante de beaucoup d'activités humaines : celles-ci se trouvent déplacées de plus en plus, je l'ai montré, derrière la coulisse de cette sphère de la vie qui, devenant publique, ne se distingue qu'alors de la sphère privée, et à vrai dire seulement à la faveur de cette différenciation. En d'autres termes, la dichotomie de la vie en commun des êtres humains, à laquelle on se rapporte quand on oppose le « lieu privé » et plus généralement la vie privée à quelque chose d'autre qu'on appellerait probablement *l'espace public*\* ou *la vie publique*\*, demeure incompréhensible tant qu'on ne la considère pas comme quelque chose qui est devenu et est en devenir, donc comme un aspect d'un processus de civilisation global. À partir de là, la transformation du comportement humain et de la sensibilité humaine ainsi que la transformation correspondante des institutions humaines, en particulier celle des intérieurs des habitations, deviennent en même temps plus accessibles à l'explication.

## 2

Quelques exemples peuvent peut-être illustrer le fait que nous ne parlons pas de n'importe quel espace en tant que tel, mais d'aspects spécifiques de la vie en commun des êtres humains, en particulier également des règles de cette vie en commun et de leur « intériorisation » – ainsi qu'on l'appelle parfois d'une façon qui n'est pas tout à fait satisfaisante – sous la forme de la conscience, de la sensibilité ou bien aussi du tact et de la pudeur.

Dans les bâtiments de l'institut où je réside vivent parfois vingt à trente familles ou individus seuls, dans un espace relativement restreint. En général,

leurs contacts se réduisent au strict minimum. D'après les règles tacites de comportement, il convient de se déranger le moins possible. Bien sûr, il y a des exceptions. Dernièrement, j'ai entendu quelqu'un frapper à ma porte et comme je n'avais pas répondu, on frappa assez fort, à une heure à laquelle, habituellement, je n'attends pas de visiteur. Il s'avéra que c'était un étudiant espagnol que je ne connaissais pas et qui voulait faire son doctorat avec moi. Je l'interrogeai prudemment et il en ressortit qu'il avait intégré en la circonstance une autre norme de comportement, une autre norme de privatisation. Cette différence me fit comprendre combien ce que nous appréhendons conceptuellement comme « espace privé » dépend de la norme fluctuante du comportement social. Il y a sur ce point des différences nationales très spécifiques qu'on peut cependant appréhender dans les faits en les comprenant comme des différences nationales de la norme de comportement social. Les normes de privatisation sont bien sûr différentes dans les diverses couches d'une même nation. Elles le sont plus ou moins selon les différences de développement entre les nations. Mais j'aimerais me limiter ici à quelques aspects de ce problème dont les ramifications sont multiples. Mon séjour à Paris et à Londres m'a montré de façon marquante la variété des normes en matière de visite chez les familles de la bourgeoisie aisée des capitales de France et d'Angleterre, et sans doute aussi de province. Peut-être devrait-on, pour maîtriser ce problème, représenter les différents degrés de privatisation d'un appartement bourgeois à l'aide d'une série de cercles concentriques. Mes propres expériences sont certes limitées. Je ne les mentionne ici qu'afin de démontrer par leur truchement quel changement il est nécessaire et possible d'opérer pour compléter le concept quelque peu statique d'« espace privé\* » *via* le concept de privatisation. Je me souviens qu'à l'époque où je vivais à Paris la privatisation des appartements bourgeois allait considérablement plus loin que celle qu'on pouvait observer dans les couches correspondantes d'Angleterre. Bien sûr, il y avait dans les deux cas des variations individuelles. Mais au-delà de ces variations, il existait de façon tout à fait marquée des divergences nationales des normes en matière de visite, qui est effectivement étroitement liée à celle de la privatisation. Il y avait, autant que j'ai pu le voir, dans la bourgeoisie française aisée, un cycle de visites presque obligatoire au sein d'une même famille, sur deux à trois générations. Un repas dans le cercle familial élargi en faisait partie en général. Être invité à passer la nuit était, m'a-t-il semblé, relativement rare.

Il y avait, dans quelques cas portés à ma connaissance, des visites mutuelles de dames amies; autrement, il était rare que des personnes extérieures, donc ne faisant pas partie du cercle familial élargi, aient accès au domicile, cet accès incluant tout au plus une invitation à déjeuner, jamais à passer la nuit. Le rituel d'hospitalité anglaise était tout différent. Il me sembla qu'à cet égard la norme de comportement et de sensibilité des familles de la grande aristocratie et de la *gentry* avait fait école jusque dans les classes moyennes. Dans ces familles anglaises on était préparé à accueillir chez soi des hôtes complètement extérieurs à la famille. Les Anglais ont tôt fait de parler de « *spare bed* »<sup>3</sup>. Tout ce qui est nécessaire au séjour, une serviette de toilette, un verre à dents, en hiver une bouillotte pour le lit, tout cela se trouve bien vite mis à disposition. Et lorsqu'on est invité pour le week-end, on n'a pas besoin de se forcer à faire la conversation le dimanche matin si on n'en a pas envie. Le maître de maison lui-même est souvent plongé dans son journal dominical et se contente de faire un signe de la tête quand quelqu'un entre dans la pièce, lui tendant éventuellement un second journal. Cela aussi, c'est – ou c'était – un élément du rituel d'hospitalité qui, comme tout autre, était variable selon les individus. Mais si on ne le connaissait pas, on pouvait facilement s'imaginer avoir commis un impair. Cette hospitalité anglaise, aussi étonnante fût-elle, était pourtant en même temps extrêmement ritualisée. La privatisation des lieux, donc leur imperméabilité aux personnes extérieures, était, dans les maisons de la classe moyenne anglaise, comparativement plus réduite que dans les maisons françaises ou allemandes. En contrepartie, le comportement des hôtes et de la famille était réglé de façon très précise. Le retrait à moitié ritualisé du maître de maison derrière son journal dominical est un exemple. Il représentait en quelque sorte, dans le rituel du week-end de la famille qui s'ouvrait à l'hospitalité, une forme propre de privatisation, la création d'un espace privé derrière le journal dominical.

À travers cet exemple, rapidement esquissé, je veux simplement souligner un point théorique, également important pour toute entreprise de recherche empirique, et sur lequel j'ai déjà attiré l'attention. L'expression *espace privé*<sup>4</sup> peut aisément susciter l'impression de quelque chose d'absolu, d'une donnée

3. En anglais dans le texte original. (N.D.T.)

statique, qui, comme toute unité spatiale, possède profondeur, largeur et hauteur. Mais bien que le concept d'« espace privé » puisse s'appliquer à des « espaces » en trois dimensions, il faudrait avoir clairement à l'esprit que, dans ce contexte, il est employé métaphoriquement. Cela provient tout simplement du fait que le pluriel du terme français *l'espace\**, donc *les espaces\**, n'est pas habituel et peut-être même « pas français ». On peut dire la même chose du terme anglais « *space* », tout du moins tant que les physiciens n'auront pas découvert que l'espace de notre univers fait partie d'un super-espace. Mais si « espace privé » est métaphorique, on est obligé de se demander de quoi il est la métaphore.

En y regardant de plus près, on découvre que le concept apparemment si statique d'*espace privé*<sup>4</sup> est une expression métaphorique qui se rapporte finalement à un processus social non planifié de privatisation croissante, ou décroissante selon les cas, privatisation qui dépend des transformations de la norme sociale de comportement et de sensibilité. J'ai présenté maints exemples de ce processus dans mon livre sur la civilisation des mœurs et mes amis et élèves ont étudié d'autres aspects de ce processus de civilisation. Parmi les mutations des standards de privatisation, on peut citer par exemple certains changements dans la *privatisation du sommeil*<sup>4</sup>. À des époques antérieures, au Moyen Âge notamment, il était tout à fait inhabituel que quelqu'un dormît seul, seul dans un lit et *a fortiori* complètement seul dans une pièce. Si l'on recourt à l'instrument méthodique des séries diachroniques pour illustrer des transformations diachroniques du comportement et de la sensibilité des êtres humains, on est alors confronté à la série suivante. Je l'emprunte à mon ouvrage sur la civilisation des mœurs (Elias, 1976).

En 1530, Érasme écrit dans *De civilitate morum puerilium* que le jeune homme doit se comporter tranquillement s'il partage son lit avec quelqu'un et ne pas le déranger en tirant les couvertures à lui.

On trouve cela décrit avec encore plus de détails chez Pierre Broë :

[...] *si auprès de toi est couché quelque home*

*Tien doucement tous tes membres à droyt*

*Alonge toy, et garde à son endroyt*

4. Expression soulignée dans le texte original. (N.D.T.)

*de le facher alors aucunement  
pour te mouvoyr ou tourner rudement [...]* (Broë, 1846 [1555] : 303)

*On doit[...] ne se déshabiller, ni coucher devant personne; [...]* (La Salle, 1729 : 55).

On pourrait poursuivre cette série diachronique jusqu'à nos jours et montrer comment progresse la coutume consistant à dormir seul. Tout d'abord, plusieurs personnes partagent un lit, en règle générale ; ensuite, plusieurs personnes partagent une même chambre dans des lits distincts. Enfin, il devient courant que seuls les parents partagent une chambre et que chaque enfant dispose non seulement de son lit mais aussi de sa chambre à lui. Pour finir, on constate une certaine tendance : même des époux ont des lits séparés et peut-être aussi des chambres séparées. La privatisation est, comme on le voit, un aspect de l'individualisation croissante.

### 3

Mais j'aborde ici un sujet qui m'a posé bien des difficultés : aussi proches, aussi compréhensibles que me paraissent les formes de pensée et les perspectives françaises du XVIII<sup>e</sup> et en partie aussi du XIX<sup>e</sup> siècle, j'ai en même temps de grandes difficultés avec bien des habitudes de pensée contemporaines que me révèlent la problématisation de ce colloque par exemple, ainsi que certaines des contributions que j'ai eu l'occasion de lire. Dans un thème de recherche tel que celui-ci, il importe pour moi de découvrir des liens structurés qui permettent de poser clairement un problème qu'on peut résoudre et dont la résolution contribue à expliquer quelque chose d'inexpliqué jusque-là. En conséquence, je dois aussi me demander dans ce contexte : quel problème cherchons-nous à résoudre, et qu'avons-nous pu expliquer en résolvant ce problème ? Dans mes précédents propos, j'ai tenté d'exprimer ce qui m'apparaissait comme un problème non résolu pour l'instant, ou bien résolu de façon insuffisante : il s'agit du processus de la privatisation croissante. On peut également le qualifier de processus d'individualisation ou, dans une acception plus globale, de processus de civilisation. La transformation qui s'est opérée dans la relation et l'habitus des êtres humains représente un problème identifiable qu'on peut résoudre

et dont la résolution est un gain manifeste pour la connaissance. Mais lorsque j'ai devant moi pour thème d'étude le concept *espace privé\**, je ne sais pas très bien quel est le problème. Que veut-on expliquer en réalité ? À moins qu'on ne veuille au fond ne rien expliquer et se contenter peut-être d'une simple description ?

Une description peut naturellement être intéressante aussi. Toutefois, quelle est sa valeur pour la connaissance ? La collection de détails ? Mais la particularité de la collection de détails est qu'on n'en a tout bonnement jamais fini. Les détails sont infinis comme les grains de sable du bord de mer. Les historiens se contentent effectivement souvent de descriptions. Mais ils s'appuient tous, implicitement, sur un principe de sélection, un modèle de recueil extrêmement spécifiques. Quel est le modèle de sélection que nous devons utiliser ici pour étudier l'espace privé ? Je vous ai indiqué ma proposition personnelle. Je propose qu'on essaie de parvenir à un modèle solidement élaboré du processus de privatisation croissante à l'aide de comparaisons systématiques de la norme actuelle de privatisation des espaces d'habitation, des moyens de communication verbale, des modes de comportement et de sensibilité personnels, etc., de manière verticale ou diachronique à travers les siècles. En élaborant un modèle de processus, on se retrouve face à un problème extrêmement précis : comment et pourquoi une privatisation croissante a-t-elle eu lieu de façon démontrable dans les sociétés européennes ?

Un problème de la sorte ne peut être résolu, comme je l'ai dit, que si l'on étudie les transformations tacites de la norme sociale d'une société. C'est faisable en complétant les comparaisons diachroniques, qui sont indispensables, par des comparaisons synchroniques. On peut par exemple se demander comment la norme des classes moyennes en matière de visite, et d'hospitalité en général, diverge dans différents pays. Mais aussi nécessaires que soient les comparaisons synchroniques en tant que moyens pour identifier plus précisément les spécificités de tel ou tel rituel national d'hospitalité, l'explication de telles différences n'est possible dans ce cas pour autant qu'on élabore en même temps un modèle diachronique concernant l'évolution de ces différents rituels dans leur contexte, dans le contexte du processus d'évolution des diverses sociétés nationales.

J'ai le sentiment qu'il y a ici certaines différences entre la démarche que je propose et celle de Philippe Ariès. Elles trouvent, me semble-t-il,

leur expression symbolique dans une formulation qui m'est aussi étrangère que difficilement compréhensible, dans la formulation *l'individu dans la famille\**.

Je sais très bien qu'il s'agit d'une formule courante. Mais je ne la comprends pas vraiment. Car la famille ne se compose-t-elle pas d'individus ? Ne serait-il pas plus exact en réalité de dire : *l'individu parmi les individus\** ?

Effectivement, le concept de famille est un peu trompeur si on l'oppose à celui d'individu, faisant ainsi naître l'idée que la famille existerait à l'extérieur et au-delà des individus. Ne serait-il pas plus adéquat de parler de la famille comme d'un groupement spécifique d'individus ? Ou bien, selon les termes que je privilégie, comme d'une configuration d'êtres humains ? Il apparaîtrait alors plus clairement que les contraintes, dont on dit qu'elles sont les contraintes que la famille exerce sur l'individu, sont en réalité des contraintes que les individus exercent les uns sur les autres, à savoir des individus qui sont liés les uns aux autres d'une façon particulière par une norme concernant l'ensemble de la société et finalement aussi par des lois étatiques, de même que par des besoins personnels. Mon sentiment – mais ce n'est, comme je l'ai dit, qu'un sentiment diffus – est que Philippe Ariès voudrait au fond aborder le problème de *l'espace privé\** à partir de l'individu isolé. Mais ce n'est pas possible. On ne peut s'atteler à ce problème qu'à partir des individus liés entre eux sous la forme de sociétés et dépendants les uns des autres. C'est la raison pour laquelle j'ai proposé d'aborder le problème de la privatisation en étudiant la norme fluctuante concernant la vie en commun des individus ou bien les mutations – qui leur sont étroitement liées – du seuil du sentiment de pudeur et de dégoût à l'égard des fonctions corporelles, les siennes propres comme celles des autres, et évidemment aussi en étudiant les aménagements des intérieurs qui correspondent à cette privatisation croissante, à l'augmentation du sentiment de pudeur et de gêne des êtres humains.

#### 4

Permettez-moi en conséquence de mentionner en guise de conclusion un dernier exemple, celui de la privatisation croissante des toilettes, analysée plus en détail par Peter R. Gleichmann dans son article « La privatisation des besoins corporels » (Gleichmann, 1979 : 254 *sqq.*).

Je commencerai par citer un extrait des lettres de la belle-sœur de Louis XIV, l'épouse de son frère, la mère du régent, qui est connue en Allemagne tout simplement sous le nom de Liselotte du Palatinat. Le 1<sup>er</sup> mai 1704, elle écrit depuis Versailles à sa tante, la princesse-électrice Sophie de Hanovre, une des lettres les plus divertissantes et les plus vivantes qu'on lise encore avec plaisir aujourd'hui en Allemagne. Après avoir fait allusion au comportement du prince de Wolfenbüttel dans le lit conjugal, elle évoque sa lecture d'un roman. Lire un roman entier d'une seule traite lui paraît trop difficile. Elle dit lire quelques pages « lorsque je suis installée, sauf votre respect, le matin et le soir sur ma chaise » (von der Pfalz, 1912 : 275).

On le voit : un tout petit sentiment de gêne est déjà perceptible. L'expression « sauf votre respect » le montre. Mais la privatisation de tels besoins est bien moins avancée ici, dans l'échange épistolaire et certainement aussi dans la pratique effective, qu'elle ne le sera au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle. C'est en partie lié à l'évolution des aménagements techniques. La *chaise percée*<sup>5</sup> est apportée par les domestiques, qui l'enlèvent ensuite et la nettoient. Il est invraisemblable qu'une dame de si haute noblesse ait été gênée d'accomplir ses besoins devant les domestiques. On se demande parfois où et comment les domestiques accomplissaient les leurs. Mozart raconte à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle comment lui et d'autres devaient se rendre au « petit coin », donc peut-être un endroit aménagé dans la cour. Et Peter Gleichmann, dans l'essai mentionné plus haut, examine ensuite plus précisément comment s'accomplit au XIX<sup>e</sup> siècle l'évolution de la construction des maisons et des villes qui fit d'une pièce particulière, les toilettes, l'équipement normal de tout appartement<sup>5</sup>. Ce n'est qu'ainsi que cet espace devint, avec le lit conjugal, l'espace le plus privé de tout appartement privé.

Mais peut-être ne devrait-on pas escamoter, en utilisant ce concept d'« espace », le fait que, dans beaucoup de sociétés, parmi les espaces

**5.** Comme dans tous les cas de poussée de civilisation, dans celui-ci, des mouvements inverses sont également possibles à tout moment. Ainsi la déprivatisation d'activités auparavant privatisées – comme pendant la guerre de 1914-1918 – s'accomplit-elle relativement vite puisque, sur le champ de bataille, il n'y avait souvent, du moins pour les soldats, que des latrines collectives à disposition, donc sous la pression d'une situation qui rendait nécessaire cette déprivatisation, avec l'assentiment d'une opinion publique qui la rendait possible.

les plus privés des êtres humains figure celui de l'habillement. Il existe, dans toutes les sociétés où l'on a coutume de se vêtir la plupart du temps, même si ce n'est pas toujours le cas, certaines enclaves dans lesquelles les êtres humains peuvent se montrer non vêtus devant d'autres, sans avoir honte, donc sans succomber à une stigmatisation transformée en autocontrainte. Mais dans de nombreuses sociétés, la privatisation non seulement des besoins corporels, mais aussi du corps, va si loin que toute exposition du corps, hormis les mains et la tête, est ressentie comme heurtant la pudeur, notamment pour les femmes, dans une mesure en règle générale bien plus considérable que pour les hommes. Remarquez comme notre concept de nudité est sélectif à cet égard. Il n'est pas très courant de parler de « mains nues » ou de « visage nu ». L'expression « nu » se rapporte au déshabillage de parties du corps qui sont normalement couvertes. Cela aussi montre que, dans des sociétés où le vêtement est *de rigueur\**, l'espace le plus privé se trouve dans les vêtements, en distinguant même entre les différentes couches de vêtements. Les vêtements les plus intimes, qui sont le plus près du corps, sont eux aussi concernés par cette privatisation du corps. Il n'est pas décent de laisser voir ce qu'on appelle les sous-vêtements. Ces vêtements, dans une large mesure, sont également privatisés.

On en revient toujours à la conclusion selon laquelle on ne saurait maîtriser le problème abordé à l'aide du concept d'« espace privé » qu'à la condition de le comprendre comme un problème de la norme sociale et aussi des mutations de cette norme au sens d'une privatisation croissante ou décroissante, et de le distinguer ensuite des degrés de privatisation, en pensant, en quelque sorte, en cercles concentriques. Dans des sociétés comme les nôtres, il semble que l'espace le plus privatisé se trouve en dessous des sous-vêtements, puis sous les vêtements. Chambre à coucher et toilettes sont de ce fait en bonne partie des choses très privatisées car elles impliquent qu'on y ôte ses vêtements.

Mais il existe d'autres degrés de privatisation, d'autres cercles concentriques plus extérieurs, qui se rapportent surtout aux degrés de fermeture ou d'ouverture du domicile personnel à l'égard d'autres êtres humains, donc à des problèmes de rituel de visite, d'hospitalité, et d'autres problèmes apparentés. Tout ce que j'ai dit indique qu'on ne saurait maîtriser complètement le sujet de la privatisation sans étudier cette question qui résulte

des différents modèles et degrés de privatisation chez les hommes et les femmes, les adultes et les enfants. Mais étudier ce problème dépasserait le cadre restreint de cet article.

*La version originale de ce texte a fait l'objet d'une publication dans Ariès (1983).  
Traduit de l'allemand par H  l  ne Leclerc et relu par Marc Joly.  
Publi   avec l'aimable autorisation de la Fondation Norbert Elias.*

## R  f  rences bibliographiques

**ARI  S, Philippe (dir.)**, 1983,  
*S  minaire «    propos de l'histoire de  
l'espace priv   » : du 9 au 11 mai 1983  
   Berlin*, Berlin, Wissenschaftskolleg zu  
Berlin, p. 31-44.

**BRO  , Pierre**, 1846 [1555],  
« Des bonnes m  urs et honn  tes  
contenances », dans L  on E. de Laborde,  
*Le Palais mazarin et les grandes  
habitations de ville et de campagne  
au dix-septi  me si  cle*, Paris, 1846.

**ELIAS, Norbert**, 1976,  
*  ber den Prozess der Zivilisation*. vol.  
1, Francfort-sur-le-Main, Suhrkamp,  
r   d. dans *Gesammelte Schriften*, vol. 3,  
n   1, Francfort-sur-le-Main, Suhrkamp,  
1997.

**  RASME**, 1530,  
*De civilitate morum puerilium*,   dit    
en fran  ais en 1544 sous le titre  
*La civilit   p  rile*.

**GLEICHMANN, Peter Reinhart**, 1979,  
« Die Verh  uslichung k  rperlicher  
Verrichtungen », dans Peter Gleichmann,  
Johan Goudsblom et Hermann Korte  
(  d.), *Materialien zu Norbert Elias' Zivilisationstheorie*, Francfort-sur-  
le-Main, Suhrkamp, p. 254-278.

**LA SALLE, Jean Baptiste**, 1729,  
*Les r  gles de la biens  ance de la civilit    
chr  tienne, divis  es en deux parties,  
pour l'Instruction de la jeunesse*, Rouen,  
F. Oursel.

**VON DER PFALZ, Liselotte**, 1912,  
*Die Briefe der Liselotte von der  
Pfalz, Herzogin von Orleans*, choix et  
biographie de C. B  nzel, Ebenhausen bei  
M  nchen.